

Les Hauts-de-France partent en guerre contre la SNCF

Par Valérie Collet

Publié il y a 6 heures,

Mis à jour il y a 2 heures



Dans son bilan à mi-2021, l'Autorité de la qualité de service dans les transports notait «*de fortes disparités géographiques*» quant aux retards des TER français. *OceanProd / stock.adobe.com*

La région cesse de payer la compagnie en raison des retards et des dysfonctionnements sur le réseau TER.

Xavier Bertrand repart en guerre contre la SNCF. Le conseil régional des Hauts-de-France, que préside le prétendant à l'investiture des Républicains pour l'élection présidentielle, estime que la compagnie est responsable des « dysfonctionnements, retards et suppressions de trains sur le réseau TER ».

En conséquence, la région, qui paie la SNCF pour l'exploitation de ses lignes de TER, a tout simplement décidé mercredi de suspendre les paiements. Fin octobre, la menace avait été brandie dans l'attente d'une amélioration de la situation : « La dégradation du service sur l'ensemble du réseau TER est telle que le plafond des pénalités pour suppressions de trains (1,8 million d'euros par an) est atteint depuis le 8 juin 2021 », soulignait-on alors au conseil régional.

Une menace qui date d'octobre

SNCF Voyageurs, qui gère notamment l'activité TER, avait annoncé engager « un plan immédiat de renforts des moyens humains et matériels, avec notamment l'affectation de 40 personnels roulants, conducteurs et contrôleurs » et le renfort de « personnels volontaires » sur les métiers de la maintenance, de la conduite et du contrôle des trains. Deux locomotives devaient aussi être envoyées en renfort. Mais, un mois plus tard, la région n'a pas constaté d'amélioration.

Ce n'est pas la première fois que Xavier Bertrand exprime son exaspération à l'égard de l'entreprise ferroviaire. En 2018, il disait en avoir « marre de la SNCF ». Et il s'impatiait de pouvoir faire appel à un autre opérateur que le groupe public.

D'autres patrons de région (Christian Estrosi en Paca, Hervé Morin en Normandie) avaient aussi dit tout le mal qu'ils pensaient des retards, des suppressions inopinées de trains et du coût élevé des prestations. Mais, désormais, les régions peuvent passer à la concurrence à la fin d'un contrat de TER. La région Paca a été la première à mettre un terme au monopole de la SNCF en octobre dernier. Elle a confié l'exploitation de la ligne Marseille-Toulon-Nice à Transdev à partir de juillet 2025. Le groupe public n'avait pas tout perdu, puisqu'il avait conservé l'exploitation d'une seconde ligne.

D'autres compétitions vont avoir lieu ces prochaines années. La région Grand Est va lancer deux appels d'offres portant sur cinq lignes de TER, dont l'exploitation démarrera fin 2024. De son côté, la région Hauts-de-France a lancé un appel d'offres sur trois lignes de TER : l'étoile de Saint-Pol-sur-Ternoise, la liaison Paris-Beauvais et l'étoile d'Amiens.